

# Bulletin Fédéral



Infos actualités fédérales sur Site Internet : [www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr) – E-mail : [com@sante.cgt.fr](mailto:com@sante.cgt.fr)

## De l'argent, il y en a, il doit bénéficier aux usagers, à toute la population !

Depuis des années, le secteur de la santé et de l'action sociale subit des réformes dont le seul but est de répondre à une logique économique. Toutes ces restructurations ont non seulement affaibli le service public, mais encore remis en cause les droits collectifs des salariés à travers des conventions collectives dénoncées, malmenées, et un statut sans cesse pointé du doigt.

La présentation par le gouvernement du projet de loi de finances de la sécurité sociale pour 2014 montre une volonté affirmée d'aller encore plus loin.

Encore une fois, plutôt que d'aller chercher l'argent là où il se trouve (33 milliards d'euros de fraude à la TVA, 330 milliards d'euros – c'est le montant des fortunes des 500 français les plus riches, leur progression a été de 25% en un an...) le choix politique est de faire payer les plus démunis et de retirer des moyens aux hôpitaux et aux structures médico-sociales.

C'est un choix de classe, c'est un renoncement manifeste à répondre aux besoins d'une population pourtant en grande difficulté.

L'austérité, le blocage des salaires, les attaques contre la retraite, la protection sociale... ne sont pas une fatalité mais le résultat d'une stratégie nationale de santé visant à privatiser des pans entiers de ce secteur. C'est une politique contre laquelle nous devons amplifier le combat.

Alors n'ayons pas d'illusions, tout dépend de nos luttes et seulement de nos luttes. Il n'y a pas d'autre voie pour nous que de l'organiser et de mettre tout en œuvre pour lui donner les moyens de se développer et de s'exprimer.

Ce serait une illusion mortelle que de prétendre faire revenir le pouvoir sur ses choix sans lutte frontale.

**PUBLIC ET PRIVÉ,  
c'est tous ensemble  
que nous GAGNERONS !**

Numéro

2013/23

Vendredi 4 octobre 2013

Spécial  
**ACTION**

**15 octobre 2013**

## SOMMAIRE

- |  |       |
|--|-------|
| ✓ Tract 15 OCTOBRE 2013                | p.2   |
| ✓ Tract PLFSS «La santé est sacrifiée» | p.3-4 |
| ✓ Prévisionnel des stages 2014         | p.5   |
| ✓ Fiche de candidature stages 2014     | p.6   |
| ✓ Communiqué PLFSS                     | p.7   |
| ✓ Déclaration CE Confédérale           | p.8   |

**Périodicité : Hebdomadaire  
N° 2013/23 - octobre 2013**

**Imprimé par nos soins**

**Fédération Santé  
Action Sociale**

263, rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX

Directeur de Publication : Bruno JARDIN

N° commission paritaire : 0707 5 06 134

**FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE**

263, rue de Paris, case 538 • 93515 Montreuil Cedex • Télécopie : 01 48 57 56 22



# 15 OCTOBRE 2013

## EMPLOI, SALAIRE, RETRAITE, PROTECTION SOCIALE

# De l'argent, il y en a !

### Non, le travail n'est pas un coût mais un atout.

Nous devons hausser le ton pour obtenir les moyens de travailler. Si nous ne faisons rien, avec le PLFSS 2014, c'est 440 millions d'économies qui seront faits sur les hôpitaux et sur « notre dos ».

#### Lutter, se mobiliser pour :

- ✓ des créations d'emplois
- ✓ des embauches pérennes en CDI dans le privé, des titularisations dans la Fonction Publique Hospitalière
- ✓ de meilleurs salaires qui reconnaissent nos qualifications
- ✓ une protection sociale organisée pour répondre aux besoins
- ✓ des pensions de retraite qui permettent de vivre décemment prenant en compte les années d'études professionnelles et d'apprentissage
- ✓ la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers
- ✓ la reconnaissance et la mise en pratique de l'égalité Homme Femme.

Les richesses créées par le travail doivent servir aux salariés (augmentation des salaires et donc des cotisations sociales) et ne plus être captées par la finance.

Le gouvernement continue de répondre aux injonctions du patronat, en oubliant les revendications des salariés. Si l'on ne fait rien, aucune raison d'espérer que notre sort va s'améliorer. Une seule solution, se mobiliser pour mettre fin à l'appétit des actionnaires et du patronat.

#### Quelques exemples pour faire avancer la prise de conscience :

- ✓ 330 milliards d'euros et le montant de la fortune des 500 français les plus riches ... une progression de 25% en un an selon le magazine "Challenges". **Indécent !**



### RETRAITES 2013 L'HEURE DES CHOIX

- ✓ Le top 10 de ces grosses fortunes s'est enrichi de 30 milliards en un an et pèse aujourd'hui 135 milliards, c'est 40% de l'ensemble.

**Indécent !**

- ✓ Pour ne prendre que le premier d'entre eux, Bernard Arnault, il pèse 24,3 milliards d'euros, soit plus de 18 000 000 000 de SMIC.

**Indécent !**

- ✓ 32 milliards de fraude à la TVA. **Indécent !**

**Alors oui, c'est indécent , lorsque le gouvernement veut faire payer la population, les salariés à travers une politique d'austérité sans précédent...**

Imposons nos revendications, le droit de vivre et de travailler décemment n'est pas une utopie, c'est notre revendication première, elle pose la question de l'emploi, des salaires, de la protection sociale et bien sûr des retraites.

La situation actuelle n'est pas une fatalité, c'est un choix politique qui doit être bousculé.

Plus que jamais soyons à l'offensive. De l'argent il y en a et il doit bénéficier aux salariés, aux usagers, à toute la population.

► **La CGT appelle les salariés de la santé publique, de la santé privée et de l'action sociale à se réunir et à se mobiliser.**

**Une semaine d'action est organisée du 7 au 11 octobre 2013.**

**Elle doit servir à la réussite d'une journée unitaire et interprofessionnelle le 15 octobre 2013.**



**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.**



#### Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite

prendre contact

me syndiquer

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Etablissement (nom et adresse) : .....

*Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)*

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil Cedex - [orga@sante.cgt.fr](mailto:orga@sante.cgt.fr) - Tel : 01 55 82 87 59 ou 87 65



# La Santé est SACRIFIÉE

*Nous attendions qu'elle soit une*



## PRIORITÉ

*Historique, du jamais vu, au-delà des exigences de Bruxelles, une vraie politique d'austérité ignorant les besoins de la population.*

**Le projet de loi de finances de la sécurité sociale pour 2014 (PLFSS) qui détermine l'augmentation des budgets de nos établissements de santé prévoit un taux d'évolution budgétaire CATASTROPHIQUE.**

**Pour l'hôpital, ce taux serait de 2,3% :**

- ✓ envers les établissements sous T2A de 2,6%,
- ✓ envers les autres établissements de 1,3% (psychiatrie, soins de suite...).

**Et pour le secteur médico-social de 3% :**

- ✓ envers les établissements pour personnes âgées de 2,9%,
- ✓ envers les établissements pour les personnes handicapées de 3,1%, tenant compte du plan autisme.



**PRIORITÉ À L'ACTION  
POUR L'EMPLOI**

**Alors qu'il faudrait un taux de 4% pour la simple reconduction des moyens.**



**Cette réduction de moyens sans précédent va se traduire par :**

- » Plus de difficultés pour soigner convenablement, pour accompagner les personnes non autonomes.
- » Aucune réponse aux besoins de la population : par la création de lits et place de médecine pour désengorger les urgences, de soins de suite de réadaptation pour permettre la sortie de malades convalescents, pour augmenter le nombre de places en maison de retraite, en structure pour personnes handicapés, pour ne pas jeter à la rue les malades mentaux et les accompagner dans la société....



- » Aucune augmentation de nos salaires possible,
- » Aucune création d'emplois alors que la tension dans les services est extrême avec des taux d'encadrement en personnel qui met en danger la sécurité des patients et la santé des personnels.
- » Une négociation impossible dans le secteur privé pour améliorer les garanties collectives, le pouvoir d'achat.
- » Aucune amélioration de nos conditions de travail.



**Parce que la masse salariale est le premier poste de dépenses des établissements sanitaire, médico-sociaux et sociaux, ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui sont menacés.**

## Les politiques d'austérité dans la santé sont une catastrophe pour les populations.

*C'est une catastrophe dans les pays européens touchés par la crise. En Grèce, au Portugal, en Espagne, en Allemagne, on enregistre un recul de l'espérance de vie, une dégradation de l'état de santé de la population, un accès aux soins de plus en plus inégalitaire.*

**NE LAISSONS PAS LA FRANCE SUIVRE CETTE MÊME VOIE  
ET LAMINER L'UN DES MEILLEURS SYSTÈMES DE SOINS DU MONDE.**

Réduire les dépenses de protection sociale et de santé conduit à rentrer dans la spirale de la régression sociale et de l'appauvrissement des salariés, des retraités et de leurs enfants.

L'humain n'est pas une marchandise, refusons les idées comptables laissant penser que les dépenses sociales sont un coût avec des dettes et déficits. Le déficit de l'assurance maladie n'est que de 4%. En terme de comparaison l'équivalent de 40€ sur le salaire d'un smicard.

Une autre répartition des richesses reste d'actualité, nous attendons toujours que les banques, le capital des entreprises participent au financement de la solidarité sociale à la même hauteur que les salariés.

**LA SANTE EST UN INVESTISSEMENT  
POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN. C'EST  
NOTRE BIEN LE PLUS PRÉCIEUX,  
ELLE N'A PAS DE PRIX.**

**LA SANTE C'EST LA VIE !**

**LA CGT VOUS  
SA FORCE C'EST,  
SYNDIQUEZ-VOUS !**

**Travailleurs de la santé, du médico-social, du social, la population nous témoigne très souvent sa confiance. Elle reconnaît nos difficultés et nos conditions de travail dégradées. Elle compte sur nous : NOUS NE POUVONS PAS NOUS TAIRE ET LAISSER FAIRE !**

**La CGT vous invite à venir débattre avec ses militants pour examiner comment agir pour peser sur le futur débat parlementaire et obtenir le CHANGEMENT DE LA FUTURE LOI DE FINANCES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.**



### Bulletin de contact

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Etablissement (nom et adresse) : \_\_\_\_\_



**Je souhaite : prendre contact  me syndiquer**

**A retourner à :**

**Fédération CGT Santé Action Sociale 263 rue de Paris - Case 538  
93515 MONTREUIL CEDEX - orga@sante.cgt.fr**

Sem.	Dates de stage	Durées	Dénomination des stages et JE	Public visé	Pré-requis	Lieux	Animateurs
5	Du 27 au 31 Janv 14	5 j	Statuts de la F.P.H. - <b>Partie 2/2</b>	responsables LDAJ dans les départements et régions	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	LDAJ
7	Du 10 au 12 Fev 14	3 j	Enjeux et mutation du secteur social et médico social, Analyse et propositions CGT	SG d'USD et responsables aux Commissions Départementales Action Sociale	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	UFAS
13	Du 24 au 27 Mars 14	4 j	Comités de groupes, NAO et stratégies revendicatives	négociateur nationaux du privé et de l'action sociale, SG d'USD, CEF, CE d'UF, Collaborateurs Politiques	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	UFSP
14	Du 31 Mars au 04 Avril 14	5 j	Enjeux du champ fédéral	Membres des CE (FD et UF)	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	ORGA
14	Du 31 Mars au 04 Avril 14	5 j	Formation Formateurs	SG d'USD, CEF, CE d'UF, Collaborateurs Politiques	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	A. BRONES
15	Du 09 au 11 Avril 14	3 j	Orga Qualité de Vie Syndicale - <b>Partie 1/2</b>	responsables à l'Orga dans les USD et SG d'USD	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	FD
22	Du 26 au 28 Mai 14	3 j	CoGITiel	Secrétaires à l'Orga dans les USD et syndicats, SG d'USD	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	FPC
23	Du 02 au 04 Juin 14	3 j	Animer un syndicat - <b>Partie 2/2</b>	Stagiaires ayant fait la 1ère partie en Novembre 2012	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	ORGA
24	Du 10 au 13 Juin 14	4 j	Comités de groupes, NAO et stratégies revendicatives	négociateur nationaux du privé et de l'action sociale, SG d'USD, CEF, CE d'UF, Collaborateurs Politiques	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	UFSP
26	Du 23 au 25 Juin 14	3 j	CoGITiel	Secrétaires à l'Orga dans les USD et syndicats, SG d'USD	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	
26	Les 26 et 27 Juin 14	2 j	Collectif Vie Syndicale	membres du collectif Fdal O.Q.V.S.	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	ORGA
39	Du 22 au 24 Sept 14	3 j	Animer un syndicat - <b>Partie 1/2</b>	nouveaux SG de syndicats dans les CHU et les gros établissements publics et privés	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	FD
40	Du 29 Sept au 01 Oct 14	3 j	Orga Qualité de Vie Syndicale - <b>Partie 2/2</b>	responsables à l'Orga dans les USD et SG d'USD	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	ORGA
40	Du 29 Sept au 03 Oct 14	5 j	Enjeux du champ fédéral	Membres des CE (FD et UF)	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	ORGA
47	Du 17 au 20 Nov 14	4 j	Comités de groupes, NAO et stratégies revendicatives	négociateur nationaux du privé et de l'action sociale, SG d'USD, CEF, CE d'UF, Collaborateurs Politiques	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	UFSP
49	Du 01 au 05 Dec 14	5 j	Statuts de la F.P.H. - <b>Partie 1/2</b>	responsables LDAJ dans les départements et régions	avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	LDAJ

# FICHE DE CANDIDATURE STAGES 2014

**POUR LE STAGE INTITULE :** \_\_\_\_\_

Qui se tiendra du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ 2014 à (lieu) \_\_\_\_\_

**Fiche à retourner, par courrier uniquement, avec le chèque de réservation de 100 euros (à l'ordre de FD CGT Santé AS) à :**

**Fédération CGT Santé - Secteur Formation Syndicale  
263 rue de Paris - Case 538 - 93515 Montreuil CEDEX**

Région, USD, UD, Syndicat, Fédération, Union Fédérale de : \_\_\_\_\_

Nom du/de la secrétaire général(e) ou responsable ayant inscrit le/la stagiaire : \_\_\_\_\_

**Joint un chèque de réservation de 100 euros\* n°** \_\_\_\_\_

**Pour la candidature suivante : 1 personne par syndicat** (voire département, le cas échéant)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Sexe : F  H  Date de naissance : /\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/

Profession : \_\_\_\_\_ Responsabilités syndicales : \_\_\_\_\_

**Nom et adresse de l'établissement employeur :** \_\_\_\_\_

Il relève de : Public  Privé  Action Sociale Publique  Action Sociale Privée

Si du Privé, quelle est la convention collective : \_\_\_\_\_

C'est un établissement de : - de 300 salarié-es  + de 300 salarié-es

## Réservation hébergement et repas durant le stage:

Arrivée la veille (**Obligatoire pour Courcelle, après 17 h, sauf IDF**) et repas [\(Partie à renseigner uniquement pour les stages ayant lieu à Courcelle\)](#)

OUI  NON  Avant 20 H 30  Après 20 H 30

Je veux être hébergé-e sur la durée du stage : OUI  NON  (repas chaud) (repas froid)

Etant handicapé-e et/ou atteint-e d'une maladie grave, je dois être logé-e seul-e : OUI  NON

## Formations syndicales effectuées

Formations syndicales déjà acquises : Niveau 1  Niveau 2  Niveau 3

Si stages spécialisés, précisez lesquels : \_\_\_\_\_

**Cachet de l'organisation et signature de la personne ayant inscrit le/la stagiaire :**



Tél. de l'organisation : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

**\* Seules les inscriptions accompagnées du chèque de réservation (NON REMBOURSÉ sauf cas particulier) seront prises en compte, mais rien n'est à régler pour les stages NAO, CGOS et Formation Prof.**

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous adresser un mail : [laformationsyndicale@sante.cgt.fr](mailto:laformationsyndicale@sante.cgt.fr)



## FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

### 2014 : année de l'austérité pour tous les salariés et leur famille

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La présentation concomitante par le gouvernement du Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale (PLFSS) et du budget de l'Etat (PLF) montrent une volonté affichée de casser un peu plus le service public.

Avec un taux de progression de l'ONDAM hospitalier fixé à 2,3 % pour 2014, l'Etat exige des hôpitaux publics qu'ils réalisent 440 millions d'économies sur 2 grands postes : les achats, les médicaments.

De qui se moque-t-on ?

Economiser sur les achats ? Lesquels et comment ?

Economiser sur les médicaments ? Comme si les établissements avaient la maîtrise des coûts de ceux-ci. Pense-t-on vraiment que pour soigner les patients, il faille supprimer les médicaments les plus coûteux ?

C'est oublier que l'hôpital public et les établissements participant au service public sont ceux qui reçoivent tous les patients, quelle que soit leur situation sociale, que les pathologies les plus lourdes y sont traitées et suivies.

Les établissements de l'action sociale, quant à eux, seront pénalisés par la baisse des subventions aux collectivités locales qui financent leurs activités.

2013 a été marquée par la fermeture de services et d'établissements avec des licenciements à la clef. 2014 démarre sur la même lancée. Qu'advient-il des services de prévention, d'AEMO, .... qui ont déjà bien du mal à remplir leurs missions.

La CGT rappelle ses propositions pour financer la protection sociale :

- Mettre fin aux exonérations fiscales qui représentent aujourd'hui plus de 30 milliards d'euros par an.
- La création d'une contribution sociale assise sur les revenus financiers des entreprises.
- L'institution d'un fonds de garantie des entreprises afin de rembourser les impayés de cotisations qui occasionnent chaque année des milliards de pertes de recettes.
- Augmenter les salaires et les pensions de retraite, c'est améliorer le pouvoir d'achat des salariés et des retraités, mais c'est aussi faire rentrer de nouvelles ressources dans les caisses collectives et donc à la sécurité sociale.
- L'application effective de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, c'est 10 milliards de ressources supplémentaires pour la protection sociale.

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

303

Pour la CGT, le gouvernement se trompe de diagnostic et de remède. Elle est déterminée à faire entendre et prendre en compte les revendications qu'elles portent depuis de nombreuses années et qu'elle ne cesse de mettre en débat.

Tél : 01.55.82.87.88

Fax : 01 48 57 56 22

E-Mail :  
com@sante.cgt.fr

Montreuil, le 2 octobre 2013



• Aux organisations de la CGT

Montreuil, le 1er octobre 2013

### **Déclaration de la Commission exécutive confédérale**

La Commission exécutive confédérale, réunie ce jour, a analysé l'état du processus revendicatif actuel, à partir notamment des réunions téléphonées tenues avec les organisations le 27 septembre dernier.

A partir de ces échanges et réflexions, la CE confédérale considère qu'il est essentiel, dans cette période, de créer les conditions du rassemblement le plus large possible des salariés. Cela nécessite d'ancrer davantage notre démarche revendicative sur les lieux de travail. La CE réaffirme la nécessité pour toutes nos organisations professionnelles et territoriales de réussir la semaine d'action du 7 au 11 octobre 2013 par des actions multiformes avec l'implication des salariés : interpellation du MEDEF, des parlementaires, conférences de presse, rassemblements, etc.

La CE confédérale appelle ses organisations à prendre toutes les dispositions d'impulsion nécessaires à la réussite de cette journée de mobilisation, et de son caractère unitaire avec arrêts de travail et manifestations en portant nos exigences en matière de salaires, d'emploi, de conditions de travail et de retraite.

Elle doit également être un point d'appui pour porter la syndicalisation parmi tous les salariés que nous ambitionnons de rassembler au sein d'un syndicalisme offensif et de conquête.

Face à l'offensive du MEDEF pour tenter de généraliser et banaliser le travail de nuit et du dimanche, la CGT tiendra, jeudi 3 octobre 2013, une conférence de presse pour réaffirmer notre position sur ce sujet et engager la poursuite de la bataille des salaires, véritable réponse contre la généralisation du travail du dimanche et du travail de nuit.

La CE décide d'ores et déjà de l'envoi à nos organisations d'un matériel sur l'emploi, les salaires, la retraite et la protection sociale. Elle décide également de prendre contact avec l'ensemble des organisations syndicales pour poursuivre des initiatives de mobilisations dans les suites du 15 octobre 2013.